

Règles d'urbanisme

[Ville de Janzé](#)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est le document qui fixe les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal (règles générales d'utilisation des sols et règles de construction).

Le PLU a pour rôle de déterminer l'affectation principale des sols par zone et de définir les règles qui s'imposent à toute construction ou transformation des bâtiments. C'est le document sur la base duquel sont instruits les autorisations d'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme de Janzé a été approuvé le 7 novembre 2007, révisé le 15 janvier 2014 et modifié le 7 septembre 2016.

Les objectifs

- favoriser le renouvellement urbain en centre ville, la densité dans les opérations nouvelles et préserver ainsi les terres agricoles
- favoriser la biodiversité et protéger les paysages
- répondre aux besoins de la population en matière d'emplois, de services et de logements
- protéger le patrimoine et l'identité de la commune

Contact

Service urbanisme

Services techniques
Rue Louis Blériot

02 99 47 38 25

[Nous contacter](#)

rgba(255,255,255,1)

Horaires

Lundi - Mardi - Mercredi :

8h30 - 12h

Après-midi sur rendez-vous

Jeudi :

8h30 - 12h

Fermé l'après-midi

Vendredi :

9h - 12h

Après-midi sur rendez-vous

rgba(255,255,255,1)